

barrières commerciales, et s'entendirent pour traiter individuellement les problèmes de dette extérieure.

À Bonn en 1985, les leaders s'entendirent pour appliquer une série de mesures économiques coordonnées et convinrent d'intensifier leurs efforts en vue du lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales. Ils créèrent également un groupe d'experts qui, à l'automne, présenta aux ministres des Affaires étrangères un rapport sur la crise en Afrique subsaharienne.

Au Sommet de Tokyo en 1986, les leaders élargirent le Groupe des cinq ministres des Finances (G-5) (le successeur du «Library Group»), pour en faire le Groupe des Sept (G-7) en y admettant le Canada et l'Italie, et demandèrent à ce dernier de renforcer la coordination des politiques économiques internationales en examinant périodiquement les politiques et les performances économiques, y compris les tendances des taux de change. Ce processus mena à l'Accord du Louvre, conclu le 22 février 1987 en vue de favoriser une croissance mondiale plus équilibrée et une réduction des déséquilibres commerciaux.

À l'initiative du Canada et avec le ferme appui des États-Unis, les leaders exprimèrent pour la première fois à Tokyo leur inquiétude au sujet des pratiques de subventionnement et des mesures de protection qui faussent les marchés mondiaux des produits agricoles. Ils parvinrent également à un consensus sur la nécessité d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM), qui fut lancé officiellement à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 1986.

Toujours au Sommet de Tokyo, encouragés par le resserrement de la collaboration entre les institutions financières internationales, les leaders adoptèrent une stratégie de coopération en vue de régler le problème de l'endettement. Ils y réaffirmèrent également l'importance de reconstituer rapidement et largement les réserves de l'Association internationale de développement (IDA VIII) — filiale de la Banque mondiale qui consent des prêts à des conditions de faveur — afin de répondre aux besoins croissants des pays en développement.

À Venise en 1987, encouragés par l'augmentation soutenue (quoique moins rapide) de la croissance économique, par le maintien de l'inflation à des niveaux raisonnables et par la baisse générale des taux d'intérêt, les leaders ont entériné la stratégie adoptée à Paris par le Groupe des Sept en février 1987 (l'Accord du Louvre). Ils ont en outre réaffirmé leur soutien au système commercial multilatéral et à l'Uruguay Round, et préconisé la tenue d'une Réunion ministérielle d'examen à mi-parcours des NCM. Ils ont aussi souscrit à l'accord ministériel sur l'agriculture intervenu à l'OCDE, lequel reconnaissait que les politiques nationales de soutien faussent le commerce mondial des produits agricoles. Enfin, ils ont demandé qu'un traitement spécial soit accordé aux pays les

plus pauvres du monde et réclamé avec insistance la conclusion d'un accord sur des mesures précises (élargissement de la Facilité d'ajustement structurel du FMI).

Les changements que le Canada a apportés à la formule des Sommets en 1988 ont contribué à donner un caractère plus spontané aux discussions tout en maintenant «le climat de travail» d'une rencontre axée sur les grandes questions économiques. À Toronto, les leaders ont renouvelé leur engagement de coopérer pour maintenir une croissance économique non inflationniste tout en réduisant les déséquilibres globaux. Le Canada a aussi recherché, et obtenu, des progrès sur la libéralisation du commerce (y compris celui des produits agricoles), sur des propositions visant à alléger le fardeau de la dette des pays en développement les plus pauvres («conditions de Toronto»), et sur des mesures destinées à protéger l'environnement. Les leaders ont aussi «accueilli avec grande satisfaction» la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le considérant comme une étape vers une plus grande ouverture du système commercial multilatéral et comme un catalyseur de l'incidence libéralisatrice de l'Uruguay Round.

Le troisième cycle de Sommets économiques a commencé avec le Sommet de Paris (le Sommet de l'Arche), en 1989. Continuant à concentrer leur attention sur l'environnement, les leaders ont reconnu la nécessité d'élaborer un ensemble d'indicateurs qui prendrait en compte et refléterait l'incidence environnementale des politiques économiques et des décisions commerciales. Des initiatives ont aussi été prises à l'égard de questions diverses comme les transferts de technologie, la destruction de la couche d'ozone, l'évolution du climat, la conservation de l'énergie, la déforestation et la protection du milieu marin. Le concept du développement durable préconisé à Toronto a été endossé avec force dans la Déclaration de Paris.

Le trafic des stupéfiants et le problème connexe du blanchiment de l'argent ont été au nombre des principaux points soulevés à Paris. Les leaders se sont engagés à prendre dans leurs pays plusieurs mesures destinées à enrayer la production et à réduire la demande de drogues illicites. Un groupe spécial d'experts financiers a été créé afin d'évaluer les résultats de la coopération déjà établie en vue d'empêcher le blanchiment d'argent dans les institutions financières et d'étudier d'autres mesures préventives.

Dans ces rencontres, les discussions s'étendent souvent à des questions politiques d'intérêt mondial. Le Sommet tenu à Tokyo en 1979 a attiré l'attention du monde sur la situation précaire des réfugiés indochinois. L'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et ses effets sur les relations Est-Ouest ont occupé une place importante au Sommet de Venise en 1980. À Tokyo en 1986, les leaders se sont penchés sur les répercussions de l'accident nucléaire de Tchernobyl. À Venise en